



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION

Podologie-Podothérapie-
Bandagisterie-Orthésologie-
Prothésologie

Haute École Bruxelles-Brabant (HE2B)

Edith BOULIANNE
Elsa MRZYGLOD
Elly THEUNISSEN

26.06.2018

Table des matières

Bandagisterie-Orthésologie-Prothésologie : Haute École Bruxelles-Brabant (HE2B)	3
Contexte de l'évaluation	3
Synthèse.....	4
Présentation de l'établissement et du programme évalué.....	6
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes	7
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement	7
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme	7
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme	8
Dimension 1.4 : Information et communication interne.....	8
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme	10
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme.....	10
Dimension 2.2 : Information et communication externe.....	10
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme	12
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme	12
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés.....	12
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés.....	13
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés	13
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme	15
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)....	15
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC).....	15
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants	16
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]	16
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue.....	18
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation	18
Dimension 5.2 : Analyse SWOT	18
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi	18
Conclusion.....	19
Droit de réponse de l'établissement.....	20

Bandagisterie-Orthésologie-Prothésologie : Haute École Bruxelles-Brabant (HE2B)

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2017-2018 à l'évaluation du bachelier en Bandagisterie-Orthésologie-Prothésologie (BOP). Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES se sont rendus les 22 et 23 mars 2018 à la Haute-École Bruxelles-Brabant (HE2B), accompagnés par un membre de la Cellule exécutive.

Le comité des experts a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré trois représentants des autorités académiques, vingt membres du personnel, quatorze étudiants, sept diplômés, six représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de son programme. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité¹

- Edith BOULIANNE, experte de la profession et présidente du comité des experts
- Elsa MRZYGLOD, experte étudiante
- Elly THEUNISSEN, experte en gestion de la qualité

¹ Un bref résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Gestion participative de la direction de l'ISEK
- Grande satisfaction des étudiants quant à l'implication des enseignants
- Communication entre enseignants et étudiants directe et aisée
- Stage d'observation en bloc 1
- Utilisation du portfolio dans le cadre des stages
- Personnel administratif et ouvrier dévoué et efficace

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Évaluation des enseignements et du programme réalisée de manière non systématique
- Peu d'actions concrètes entreprises pour favoriser un échange régulier avec le monde professionnel
- Information relative aux contenus de chaque cours parfois peu détaillée dans les fiches UE
- Distribution des stages
- Collecte et traitement non systématique du feedback des étudiants

OPPORTUNITÉS

- Plusieurs outils de communication à disposition du personnel enseignant et administratif, et des étudiants
- Enquête psycho-sociale sur le bien-être au travail menée par le COCOBA
- Praticiens chargés de cours au sein de l'équipe enseignante
- Développement d'une meilleure communication avec la section flamande de BOP
- Nouveau déménagement en 2020

MENACES

- Nouveau déménagement en 2020
- Communication insuffisante avec les maîtres de stage
- Isolement de la section sur le campus de Forest

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

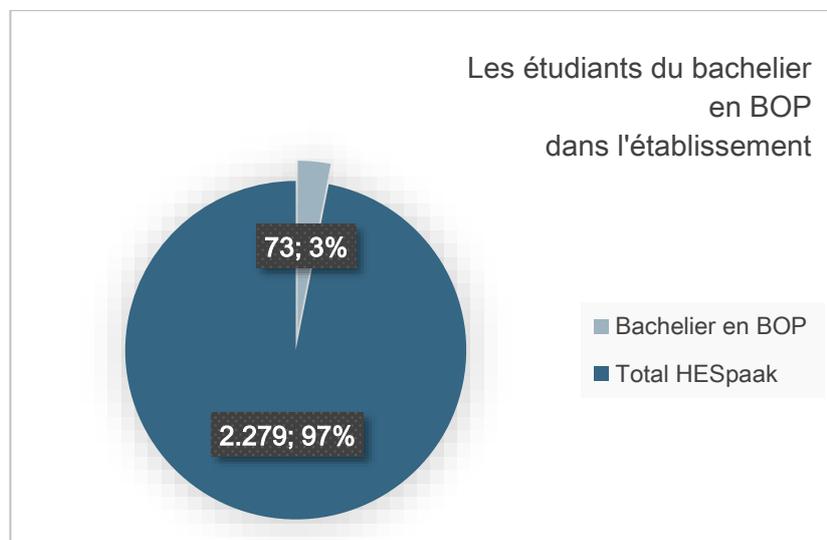
- Maintenir les réunions pédagogiques pour consolider la coordination et la cohésion pédagogiques au sein de l'équipe enseignante.
- Maintenir la coordination qualité, implantée au sein de la section, sur place, et, si possible, avec les mêmes personnes afin d'assurer la continuité et arrimer la section à la démarche qualité institutionnelle.
- Organiser un dialogue structurel et systématisé avec les professionnels et les anciens étudiants pour assurer la pertinence du programme.
- Poursuivre le travail amorcé concernant les DUE, notamment en étoffant la description des cours et en ajoutant des critères et des grilles d'évaluation pour que soient explicitées les compétences visées et le niveau à atteindre (ceci vaut également pour les stages).

- Formaliser l'évaluation du contenu des cours par les étudiants pour objectiver leurs perceptions et optimiser le plan d'action à mettre en place pour améliorer l'articulation entre les cours et diminuer les redondances s'il y a lieu.
- Poursuivre la démarche de formalisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE).
- Envisager une solution pour s'assurer que les chargés de cours invités et les nouveaux enseignants (professionnels ou non) possèdent les qualités pédagogiques nécessaires, notamment pour construire leurs cours au sein des UE et évaluer les apprentissages de manière structurée et critériée.
- Améliorer le guide pour les maîtres de stage en intégrant une grille d'évaluation critériée.
- Établir un plan d'action de la gestion de la qualité avec des objectifs clairs et priorités.
- Maintenir sur le long terme et sur place le poste de coordinateur qualité mis en place pour mener à terme le processus d'évaluation externe de l'AEQES afin de maintenir la dynamique qualité émergente et développer une véritable culture de la qualité au sein de la section.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

La Haute École Bruxelles-Brabant (HE2B) résulte de la fusion, en septembre 2016, de la Haute École de Bruxelles et de la Haute École Paul-Henri Spaak ; elle est organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). La HE2B propose des bacheliers professionnalisants, des masters et des spécialisations, qui recouvrent neuf domaines disciplinaires : Sciences pédagogiques et de l'éducation ; Information et communication ; Sciences juridiques ; Sciences politiques et sociales ; Sciences économiques et de gestion ; Sciences de l'ingénieur et technologie ; Sciences ; Sciences de la motricité ; Sciences de la santé publique.

Ces deux derniers domaines relèvent de l'Institut supérieur d'ergothérapie et de kinésithérapie (ISEK), auquel est rattachée la section « Bandagisterie-Orthésologie-Prothésologie » (BOP). En 2015-2016, le bachelier en BOP, objet du présent rapport, représentait 3% de la population étudiante de l'alors Haute École Paul-Henri Spaak.



Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 La HE2B résulte de la fusion récente (septembre 2016) de deux hautes écoles (HE), à savoir la HE de Bruxelles et la HE Paul-Henri Spaak. Cela a impliqué plusieurs défis à relever :
 - créer un esprit HE2B qui unisse toutes les sections ;
 - élaborer un plan stratégique institutionnel qui englobe les plans stratégiques des nombreuses sections de la HE ;
 - élaborer une démarche qualité institutionnelle qui soit partagée par tous, sans contrainte.
- 2 La HE2B s'est dotée en peu de temps d'un organigramme clair et structuré, ainsi que d'un projet pédagogique social et culturel (PPSC) qui rassemble toutes les unités en un projet commun tout en leur laissant une large part d'autonomie.
- 3 La direction de l'ISEK mérite d'être saluée pour sa gestion participative. Le comité des experts (ci-après « le comité ») a pu en effet constater une bonne articulation entre une vision managériale claire des objectifs à atteindre et l'implication de tous les acteurs de terrain.
- 4 La section BOP est une section encore jeune (2003), qui a eu ces dernières années de nombreux défis à relever : déménagements, implémentation du décret Paysage², intégration de la section et de l'ISEK dans la HE2B ; et qui en aura encore dans les années à venir, parmi lesquels un nouveau déménagement et un projet d'allongement des études à 4 ans.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 5 La HE2B est en train de se doter d'un système de gestion de la qualité à travers la constitution d'une Commission Qualité Permanente dont les missions sont en voie de définition. Cette Commission sera appuyée dans ses missions par les Commissions Qualité d'Unité. La HE2B souhaite par ce système de gestion qui articule le niveau central avec le niveau local assurer la participation d'un maximum d'acteurs de la HE au développement d'une culture qualité partagée au sein de l'institution.
- 6 Le comité a particulièrement apprécié la constitution du comité de concertation de base (COCOBA) et son enquête psycho-sociale sur le bien-être au travail qui permettra de dégager plusieurs tâches pour la Commission Qualité Permanente de l'établissement.

² Décret du 7 novembre 2013 « définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études » (http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/28769_003.pdf).

- 7 Le comité apprécie le développement d'une démarche qualité au sein de la section BOP, soutenue par deux coordonnateurs qualité issus de la section, appuyés eux-mêmes par la direction de l'ISEK et la coordination qualité institutionnelle. La mise en place d'une coordination qualité au sein de la section semble avoir porté ses fruits. En effet, plusieurs objectifs déjà mis en place, en cours et à réaliser, ont été portés à l'attention du comité et certains ont particulièrement retenu leur attention : ajustement des contenus pédagogiques en fonction du feedback des étudiants et des enseignants (action réalisée), mener une réflexion globale à propos du processus d'évaluation de la qualité du cursus (action en cours) et développer l'évaluation intégrée des acquis d'apprentissage (action à réaliser).
- 8 La section a une bonne connaissance de ses faiblesses, de ce qui doit être amélioré. Cette lucidité a été, jusqu'à présent, partiellement traduite en actions concrètes, dont les effets sont mesurés : de bonnes pistes d'amélioration ont été entreprises, mais le suivi n'est pas encore fait de manière systématique.
- 9 Les réunions pédagogiques, impulsées par la coordination de section, sont une bonne pratique qui – si l'on reste raisonnable en terme de fréquence – peuvent apporter un réel soutien à l'équipe enseignante pour développer une véritable synergie sur le plan strictement pédagogique.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 10 L'évaluation des enseignements et du programme n'est pas encore réalisée de manière systématique. Toutefois, le comité salue la démarche qui a été entamée de formalisation des évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) en vue de bénéficier d'un feedback régulier des étudiants dont le traitement systématique pourra contribuer à ajuster le programme d'études.

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 11 La HE2B met plusieurs outils de communication – valves, plateforme Moodle, adresse email institutionnelle – à disposition du personnel, enseignant et administratif, et des étudiants. Le comité a constaté une sous-exploitation, ou une exploitation inefficace, de ces outils de communication par l'ensemble des acteurs de la section BOP.
- 12 La communication entre les enseignants et les étudiants est directe et aisée en raison du petit nombre de ces derniers et de leur présence quasi permanente sur le même campus.
- 13 La communication des horaires de cours est effective dès le début de chaque quadrimestre via les valves (papier et électroniques) et via le site web. Néanmoins, la stabilité des horaires dépend de la disponibilité des professeurs invités qui, malheureusement, peut entraîner des modifications de dernière minute.
- 14 Les étudiants de la section BOP sont représentés par des délégués issus des sections qui constituent l'ISEK auprès des organes de consultation et de concertation de la HE. Les délégués sont ainsi un relais d'informations.

RECOMMANDATIONS

- 1 Maintenir les réunions pédagogiques pour consolider la coordination et la cohésion pédagogiques au sein de l'équipe enseignante.
- 2 Evaluer les actions déjà menées ou en cours et, à partir des résultats de cette évaluation, établir un plan d'action réaliste. Veiller à fermer le cycle et à mesurer les effets des actions exécutées.
- 3 Maintenir la coordination qualité, implantée au sein de la section, sur place, et, si possible, avec les mêmes personnes afin d'assurer la continuité et arrimer la section à la démarche qualité institutionnelle.
- 4 Poursuivre la démarche de formalisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE).
- 5 Structurer le processus de gestion des horaires des enseignants et des étudiants afin, notamment, d'en faciliter la diffusion au moment opportun.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

- 1 Il y a un bon nombre d'intervenants issus du monde professionnel (experts) dans la formation, qui, passionnés par leur champ professionnel, ont une véritable expertise à transmettre aux étudiants.
- 2 Le comité a constaté que les attentes quant au contenu du programme et aux acquis d'apprentissage visés ne sont pas exactement les mêmes du point de vue de la section – enseignants et étudiants – et du point de vue des professionnels du secteur BOP, parmi lesquels aussi ceux qui interviennent en tant qu'experts dans la formation. De plus, les professionnels expriment plus de besoin sur le plan technique. Le comité souhaite toutefois souligner que des réunions pédagogiques thématiques ont eu lieu en 2016-2017 pour en discuter avec les professionnels.
- 3 La pertinence du programme est évaluée de manière informelle seulement. Il n'y a pas de consultation régulière et formalisée des professionnels du secteur BOP, malgré que le fait que la section BOP est représentée par sa direction à l'Union Professionnelle Belge des Techniques Orthopédiques (UPBTO).

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 4 Le comité a pu constater que la section est consciente qu'un échange systématique, régulier, avec le monde professionnel est indispensable. Peu d'actions concrètes ont encore été entreprises en ce sens.
- 5 Il en va de même pour les anciens étudiants, ou *alumni*, avec qui la communication est informelle.
- 6 Il y a très peu de communication avec les deux cursus de podologie-podothérapie en FWB. Le comité estime qu'un échange avec les sections de Podologie-Podothérapie serait utile pour bien/mieux profiler le cursus BOP par rapport aux cursus de podologie.
- 7 Le comité souligne les efforts faits pour développer une meilleure communication avec la section flamande de BOP.

RECOMMANDATIONS

- 1 Organiser un dialogue structuré et régulier avec les professionnels (maîtres de stage et autres acteurs de la profession), avec les anciens étudiants et, éventuellement, avec les sections de Podologie-Podothérapie pour assurer la pertinence du programme de bachelier en BOP. De plus, considérant le passage de la formation à 4 ans, et l'impact que cela aura sur la structure du programme, toute démarche de consultation en ce sens est indispensable.

- 2 Poursuivre les démarches amorcées au sein de la section et avec la HE2B pour structurer et formaliser la communication avec les étudiants diplômés (anciens étudiants).

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

- 1 La section a défini les acquis d'apprentissage du programme d'études et les transmet aux étudiants par le biais des fiches de description des unités d'enseignement (UE) dites DUE (description des UE). Sur ce plan, le travail amorcé est appréciable et à poursuivre.
- 2 Le comité a en effet pu constater également que les DUE sont mises à disposition des étudiants via Moodle. Toutefois, l'information relative aux contenus de chaque cours et aux évaluations est parfois peu détaillée dans ces fiches. Dès lors, l'information transmise aux étudiants en début de chaque cours semble parfois insuffisante à ceux-là.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 3 L'introduction du portfolio dans le cadre des stages est une bonne pratique, tant pour l'étudiant, qui peut ainsi documenter sa pratique, que pour l'enseignant, qui peut ainsi avoir un autre regard sur l'évolution de l'étudiant. Le comité apprécie également que le portfolio puisse constituer une bonne préparation pour l'examen de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI).
- 4 Concernant les stages, le comité apprécie la présence au sein de la section d'un enseignant chargé de la coordination des stages pour les trois années du bachelier.
- 5 Le stage d'observation dans le cadre du 1^{er} bloc est une bonne pratique, appréciée du comité car elle permet aux étudiants d'avoir un premier contact avec la profession.
- 6 Bien qu'il y ait plusieurs types de stage dans des champs d'expertise différents (biomécanique, soins, etc.), la distribution des stages apparaît toutefois comme un point nécessitant une amélioration : en effet, même si les étudiants réalisent tous les types de stage, ils ne réalisent toutefois pas le même nombre d'heures dans chacun des stages. Il y a donc là un risque que certains étudiants soient pénalisés dans un domaine précis et, dès lors, que leur niveau à la sortie soit disparate.
- 7 La possibilité de réaliser un stage-TFE est une opportunité réelle pour les étudiants. C'est une bonne pratique à maintenir, selon le comité.
- 8 Le comité estime qu'un cours de langue anglaise aurait toute sa pertinence au sein du programme tant pour le traitement de la littérature scientifique que pour la mobilité internationale des étudiants.
- 9 Une certaine redondance au niveau du contenu des cours de bloc 1 a été signalée au comité. La section a pleinement conscience de la nécessité d'augmenter encore en son sein la coordination pédagogique et d'innover sur le plan pédagogique. En effet,

les méthodes pédagogiques sont peu diversifiées au sein de l'équipe enseignante ; le E-learning est notamment très peu exploité. Le comité rappelle ici néanmoins que la section est activement à la recherche de méthodes pédagogiques intéressantes, telles que le portfolio.

- 10 Le comité souligne positivement la création d'une commission de la recherche pour réunir les chercheurs expérimentés dans la HE pour réfléchir à la création de conditions propices à la recherche.
- 11 La communication avec les maîtres de stage est insuffisante, notamment quant aux acquis d'apprentissage visés à travers l'activité de stage.

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 12 Le comité s'interroge sur le niveau de compétences techniques des étudiants à la sortie de la formation : sont-ils prêts à intégrer le monde professionnel ? Ont-ils tous le même niveau de compétences dans tous les champs de la formation ?
- 13 Ce questionnaire incite le comité à soutenir les efforts investis par la section, avec l'appui de la direction de l'ISEK, afin d'augmenter le nombre d'années de formation à quatre.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 15 Le comité a apprécié l'élaboration d'un guide destiné aux maîtres de stage : c'est un outil pertinent, qui pourrait être amélioré en intégrant une grille d'évaluation critériée.
- 16 Les étudiants peuvent avoir accès à leurs copies d'examens et à leurs travaux évalués. Toutefois, le système de consultation sur une demi-journée ne permet pas à tous les enseignants d'être présents ni à tous les étudiants d'y être également et d'avoir suffisamment de temps pour analyser et comprendre leurs erreurs. Une prise de rendez-vous est proposée pour une consultation ultérieure de leur copie afin de respecter ce droit des étudiants à consulter leurs copies d'examens.
- 17 Il y a juste une première mise en place de l'évaluation intégrée; la généralisation de cette pratique reste problématique.
- 18 Les modalités des évaluations sont transparentes, mais en général les évaluations ne sont pas critériées. Cela vaut pour les UE, mais également pour les stages.
- 19 Le comité a pu constater que les cours ne sont pas tous construits sur la base des fiches UE (les DUE) et que, pour certains cours, des supports papiers ne sont pas disponibles.

RECOMMANDATIONS

- 1 Poursuivre le travail amorcé concernant les DUE, notamment en étoffant la description des cours et en ajoutant des critères et des grilles d'évaluation pour que soient explicitées les compétences visées et le niveau à atteindre (ceci vaut également pour les stages).

- 2 Formaliser l'évaluation du contenu des cours par les étudiants pour objectiver leurs perceptions et optimiser le plan d'action à mettre en place pour améliorer l'articulation entre les cours et diminuer les redondances s'il y a lieu.
- 3 S'assurer de bien transmettre les DUE et toutes les informations utiles aux étudiants en début de chaque quadrimestre.
- 4 Poursuivre les démarches afin d'améliorer la coordination pédagogique, la mise en œuvre d'autres méthodes d'enseignements et l'utilisation de la plateforme Moodle.
- 5 Réunir les enseignants afin de 1) développer les évaluations intégrées et 2) améliorer les contacts pluridisciplinaires au sein de la formation.
- 6 Formaliser l'évaluation de la qualité des stages par les étudiants pour objectiver leurs perceptions et apporter les modifications utiles au dispositif des stages.
- 7 Veiller à avoir suffisamment de lieux de stage de même niveau et de bonne qualité.
- 8 Le portfolio est une bonne pratique. Cet outil pourrait être exploité davantage pour pouvoir suivre la progression de l'étudiant vers les acquis d'apprentissage terminaux.
- 9 Expliciter les compétences à atteindre pour les stages et les traduire en critères d'évaluation adéquats.
- 10 Le guide pour les maîtres de stage devrait être amélioré en intégrant une grille d'évaluation critériée.
- 11 Intégrer un cours d'anglais au sein du programme.
- 12 Encourager la section à recourir aux services de la commission de recherche.
- 13 Poursuivre le développement de l'évaluation intégrée des acquis d'apprentissage. L'objectif de développer l'évaluation intégrée est prévu. Le comité encourage la HE à mettre de l'avant cet objectif.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 1 Le comité souhaite signaler une grande satisfaction des étudiants quant à l'implication des enseignants. L'équipe enseignante est apparue disponible auprès des étudiants.
- 2 La section bénéficie d'un personnel administratif et ouvrier dévoué et efficace. Le comité salue la présence d'une personne-ressource au secrétariat général, qui connaît parfaitement l'histoire et le fonctionnement de la section.
- 3 Le recrutement de professionnels pour les cours spécialisés en BOP est un processus non structurel complexe. Les chargés de cours invités (ou experts) ont un apport théorique et pratique indiscutable, mais leurs compétences pédagogiques ne sont pas toujours optimales. Ainsi, le comité a apprécié le fait que depuis l'année académique 2017-2018, un entretien individuel a été mis en place pour chaque candidat et d'autres mesures seront intégrées progressivement afin d'améliorer ce processus, dont l'impact sur la formation est certain.

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 4 La section BOP a effectué un premier déménagement en début 2018, qui semblait nécessaire afin d'offrir un cadre adéquat au regard de la formation pratique des étudiants. La section bénéficie désormais de plus de place pour avoir un parc matériel moderne et en plus grande quantité. Un autre déménagement est prévu en 2022, pour lequel la section BOP a de très hautes attentes.
- 5 La section BOP est la seule section de l'ISEK présente sur le campus de Forest, ce qui l'isole des autres sections paramédicales, qui se trouvent sur le campus Schaller à Auderghem et sur le campus Erasme à Anderlecht. Si cet isolement contribue à la cohésion de la section, entre enseignants, étudiants et personnel administratif, il s'avère néanmoins problématique pour le développement de l'interdisciplinarité au sein de la formation BOP. De plus, cela complique les échanges entre les étudiants BOP et les étudiants des autres sections paramédicales et les éloignent de certains services de la HE2B.
- 6 La section possède un local dédié aux ressources documentaires. Toutefois, celles-ci sont apparues au comité comme étant désuètes et peu accessibles aux étudiants (les documents se trouvant dans des armoires verrouillées s'ouvrant sur demande seulement).
- 7 La section bénéficie d'une plateforme informatique unique pour toute la HE. Toutefois, le comité a constaté que la section utilisait très peu cet outil, tant pour communiquer

avec les étudiants que dans le cadre d'activités d'apprentissage (E-learning, classe inversée, etc.).

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

- 8 Les étudiants de la section BOP bénéficient du service d'aide à la réussite et du service social mis en place par la HE.
- 9 Le passage du bachelier à quatre ans en 2019 demandera à la section des efforts supplémentaires notamment en matière de gestion administrative et de soutien aux étudiants. Le déménagement prévu en 2022 viendra donc peu de temps après le reformatage du programme d'études et demandera à nouveau des efforts importants à tous les acteurs de la section BOP et de l'ISEK.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 10 L'avis des étudiants est recueilli par la section de manière informelle. La collecte de données n'est pas suivie d'un traitement systématique.
- 11 La section BOP est consciente de l'utilité de la plateforme Moodle dans la collecte de données sur l'utilisation des outils qu'elle met à disposition des utilisateurs. La sous-exploitation de ces outils fait que les données sont en nombre réduit ; dès lors, elles ne sont ni collectées ni analysées.

RECOMMANDATIONS

- 1 Envisager une solution pour s'assurer que les chargés de cours invités et les nouveaux enseignants (professionnels ou non) possèdent les qualités pédagogiques nécessaires, notamment pour construire leurs cours au sein des UE et évaluer les apprentissages de manière structurée et critériée. Ce pourrait être de prévoir un programme d'introduction pour les nouveaux enseignants. (Professionnels ou non)
- 2 Continuer à assurer une veille technologique afin de respecter les standards du domaine BOP au fil de son évolution.
- 3 Prévoir une « formation informatique » des enseignants.
- 4 Prévoir une instruction plus avancée des maîtres de stage en ce qui concerne les (niveaux des) acquis d'apprentissage.
- 5 Dû au déménagement récent dans de nouveaux locaux beaucoup mieux équipés, s'assurer de mettre à jour le nombre de travaux pratiques à effectuer par les étudiants pour augmenter leur niveau de pratique pendant leur formation à la HE.
- 6 Considérant le déménagement prévu en 2022, s'assurer de planifier judicieusement l'emménagement dans les locaux actuels pour optimiser la transition entre les 2 déménagements.
- 7 Aussi, dans la planification actuelle et future, s'assurer de prendre en compte d'éventuels partenariats avec les autres cursus des sections paramédicales pour pouvoir promouvoir le développement de l'interdisciplinarité au sein de la formation BOP.

- 8 Puisque la première cohorte d'étudiant à suivre le bachelier de BOP de quatre ans aura également à vivre le déménagement de 2022, planifier un soutien adéquat des étudiants, et des enseignants, dans ces étapes importantes.
- 9 Faire en sorte que les étudiants soient mis au courant des effets de leur feedback.
- 10 Structurer et formaliser une procédure de recrutement et de formation des professeurs invités et suggérer une liste minimale des tâches à effectuer en tant que professeur invité (par exemple : compléter un syllabus de cours incluant les objectifs à atteindre, les méthodes évaluation et les grilles d'évaluation, etc.)
- 11 Trouver quels sont les besoins des étudiants et enseignants pour le centre de documentation, en tenant compte du déménagement de 2022, et procéder à l'actualisation des documents et à l'amélioration de l'accessibilité.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 1 L'entité a effectué une autoévaluation du programme bien détaillée. La section décrit bien son mode de fonctionnement et se montre capable d'autocritique.
- 2 Le comité a pu observer les premiers effets positifs de la démarche d'autoévaluation menée par la section : l'implication d'un grand nombre de membres du personnel et d'étudiants, la prise de conscience de l'importance de la démarche qualité et l'émergence d'une nouvelle dynamique pédagogique au sein de la section.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 12 L'analyse SWOT a été réalisée à partir des contributions de tous les enseignants, avec la participation des étudiants.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 13 Le comité a quelque peu senti la section en attente de ses recommandations, mais celle-ci semble prête à établir un plan d'action plus clair et qui suscite l'adhésion de l'ensemble de l'équipe enseignante.
- 14 La section est consciente que le maintien de la dynamique qualité qui s'est créée à l'occasion de la réalisation du dossier d'autoévaluation relève de la responsabilité de la section et qu'un poste de coordinateur qualité doit être maintenu en son sein pour poursuivre le travail.

RECOMMANDATIONS

- 1 Établir un plan d'action de la gestion de la qualité avec des objectifs clairs et priorisés.
- 2 Impliquer le plus grand nombre de personnes dans cette élaboration du plan d'action afin de susciter l'adhésion de tous aux projets que vaudra mener la section.
- 3 Maintenir sur le long terme et sur place le poste de coordinateur qualité mis en place pour mener à terme le processus d'évaluation externe de l'AEQES afin de maintenir la dynamique qualité émergente et développer une véritable culture de la qualité au sein de la section.

Conclusion

Au terme de cette évaluation externe du bachelier en BOP de la HE2B, le comité souligne la proactivité de la direction et des coordonnateurs de l'autoévaluation lors de la visite du comité.

Le comité a apprécié l'articulation entre une vision managériale claire des objectifs à atteindre et l'implication de tous les acteurs de terrain.

Le comité espère que l'évaluation externe menée par l'AEQES puisse avoir un effet positif à court, moyen et long termes sur le développement d'une culture qualité au sein de la section BOP de la HE2B.

Droit de réponse de l'établissement

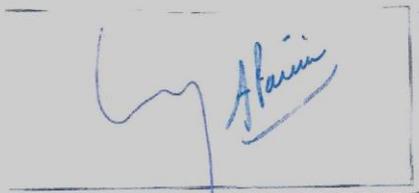
Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

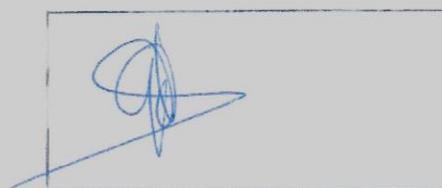
L'école est satisfaite du climat constructif de l'évaluation et note que sa démarche qualité a été reconnue et prépare d'ores et déjà son plan d'action pour progresser.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

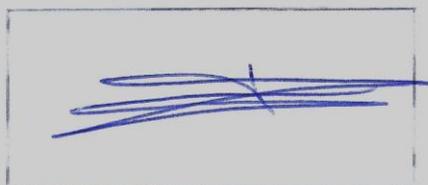
Directeurs-Présidents



Directrice de l'ISEK



Coordinateurs Qualité HE2B



Coordonnateurs Qualité de la section BOP

